



Commission des
Services financiers
de l'Ontario 5160, rue Yonge
C.P. 85
Toronto ON M2N 6L9

Instructions pour remplir la Formule 5.1

Demande de retrait ou de transfert de jusqu'à 25 % des fonds transférés à un FRV régi par l'annexe 1.1 présentée à une institution financière

Renseignements généraux

Remplissez la demande ci-jointe **uniquement** si vous souhaitez présenter à une institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.) une demande en vue de retirer ou de transférer jusqu'à 25 % des fonds transférés à un fonds de revenu viager (FRV) de l'Ontario régi par les exigences stipulées à l'annexe 1.1 du Règlement 909, R.R.O. 1990 (le Règlement). Vous **ne pouvez pas** utiliser cette demande pour retirer ou transférer des fonds d'un FRV régi par les exigences stipulées à l'annexe 1 du Règlement ou de tout autre compte immobilisé, ni pour retirer ou transférer jusqu'à 25 % des fonds transférés d'un FRV régi par l'annexe 1.1 à un autre FRV régi par l'annexe 1.1 à moins que le transfert dans le FRV d'arrivée ne se fasse aux termes d'une ordonnance émise en vertu de la *Loi sur le droit de la famille* ou d'un contrat familial correspondant à la définition de la Partie IV de cette loi. **Cette demande ne sera pas valide si elle est reçue par l'institution financière qui administre le FRV régi par l'annexe 1.1 plus de 60 jours après la date à laquelle les fonds ont été transférés au FRV régi par l'annexe 1.1.**

Sachez que des fonds retirés d'un compte immobilisé de l'Ontario ou transférés d'un tel compte à un compte débloqué peuvent perdre la protection contre les créanciers prévue par la LRR et le Règlement.

Tout retrait ou transfert de fonds de votre compte immobilisé de l'Ontario peut avoir des incidences fiscales. Pour en savoir davantage à ce sujet, communiquez avec l'Agence du revenu du Canada au 1 800 959-7383.

Tout retrait de fonds de votre compte immobilisé de l'Ontario peut également avoir des répercussions sur votre admissibilité à certaines prestations gouvernementales. Pour en savoir davantage à ce sujet, communiquez avec le ministère ou l'organisme public qui fournit ces prestations.

Après avoir rempli la demande, remettez-la avec tout autre document exigé à l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1.1.

N'envoyez pas votre demande à la Commission des services financiers de l'Ontario.

Remarque : En vertu de la législation sur la protection de la vie privée, votre institution financière a l'obligation de vous informer des fins auxquelles les renseignements personnels sont collectés, utilisés ou divulgués, et d'obtenir de vous tout consentement préalable nécessaire pour cette collecte, utilisation ou divulgation.

Comment remplir la demande

Avant de remplir une partie quelconque de la demande, veuillez lire toutes les instructions. Dactylographiez ou inscrivez à l'encre en caractères d'imprimerie les renseignements demandés dans la demande. Assurez-vous de conserver un exemplaire de la demande dûment remplie et de tout autre document exigé pour vos dossiers.

Comment remplir la Partie 1 de la demande Renseignements sur le titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1

1. Fournissez les renseignements suivants à votre sujet :

Veuillez inscrire vos nom et prénom(s), date de naissance, adresse postale (y compris le code postal), numéro de téléphone (y compris le code régional et, le cas échéant, le poste), numéro de télécopieur (le cas échéant) et adresse courriel (facultative).

2. Fournissez les renseignements suivants sur votre FRV régi par l'annexe 1.1 :

Indiquez le nom de l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1.1 et le numéro de contrat ou de compte de ce FRV. Cette information figure sur votre contrat de FRV ou sur les relevés reçus de votre institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.). Vérifiez auprès de celle-ci, au besoin.

Comment remplir la Partie 2 de la demande Retrait ou transfert de jusqu'à 25 % des fonds transférés

1. À quelle date les fonds visés par la présente demande ont-ils été transférés à votre FRV régi par l'annexe 1.1?

Donnez les renseignements demandés. Cette information figure sur les relevés reçus de votre institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.). Vérifiez auprès de celle-ci, au besoin.

2. Quel est le montant qui a été transféré au FRV régi par l'annexe 1.1 à cette date?

Donnez les renseignements demandés. Cette information figure sur le contrat du FRV régi par l'annexe 1.1 ou sur les relevés reçus de votre institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.). Vérifiez auprès de celle-ci, au besoin.

3. De ces fonds, quel montant souhaitez-vous retirer ou transférer de votre FRV régi par l'annexe 1.1?

Veillez indiquer la somme que vous souhaitez retirer ou transférer. Cochez la case appropriée et indiquez le montant demandé. Ce montant ne peut pas dépasser 25 % de la somme indiquée à la question 2. Si le montant demandé ici est supérieur à 25 % des fonds que vous avez transférés à votre FRV régi par l'annexe 1.1 à la date indiquée à la question 1, on considérera que vous avez demandé de retirer 25 % des fonds transférés. **Veillez noter que vous ne pouvez réaliser qu'un seul retrait ou transfert à partir des fonds transférés à votre FRV régi par l'annexe 1.1 indiqués à la question 2 à la date mentionnée à la question 1.**

4. Souhaitez-vous retirer la totalité de ces fonds ou transférer la totalité de ces fonds à un REER ou un FERR?

Cochez une seule case. Vous devez retirer la totalité de ces fonds ou transférer la totalité de ces fonds.

5. Si vous désirez transférer la totalité de ces fonds à un REER ou un FERR, fournissez les renseignements suivants concernant le REER ou le FERR en question :

Donnez les renseignements demandés. Cette information figure sur votre contrat de REER ou de FERR ou sur les relevés reçus de l'institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.) qui administre le REER ou le FERR. Vérifiez auprès de cette institution, au besoin. Si les fonds à transférer consistent en des valeurs mobilières identifiables et transférables, communiquez avec votre institution financière relativement à la possibilité de les transférer sous cette forme.

Comment remplir la Partie 3 de la demande Attestation du titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1

Vous **devez** remplir la Partie 3 de la demande en présence d'un témoin. Veuillez suivre les instructions fournies à cet effet à la Partie 3.

La Partie 3 ne sera **pas** valide aux fins de votre demande si elle est signée plus de 60 jours avant la date à laquelle votre institution financière reçoit votre demande dûment remplie.

Voici l'exemple d'un cas où vous cocheriez la case qui dit : « **J'ai un conjoint, mais la totalité des fonds détenus dans mon FRV régi par l'annexe 1.1 a initialement été gagnée par mon ancien conjoint dans le cadre de son régime de retraite, et je suis devenu(e) titulaire de ces fonds comme suite à la rupture de mon union avec mon ancien conjoint.** »

Avant de signer l'attestation figurant à la Partie 3 de la demande, vous viviez en union avec un conjoint (devenu un ancien conjoint) et il y a eu rupture de cette union.

- Dans le cadre d'un accord conclu avec votre ancien conjoint après la rupture de votre union, vous avez eu droit à une part des prestations de retraite qui revenaient à votre ancien conjoint du fait de son emploi.
- Votre part des prestations de retraite qui revenaient à votre ancien conjoint du fait de son emploi a été transférée à un FRV régi par l'annexe 1.1 dont vous êtes le titulaire, et aucune partie des fonds détenus dans ce compte ne se rapporte à des prestations de retraite auxquelles vous avez eu droit vous-même du fait de votre propre emploi.
- Vous avez plus tard entamé de nouvelles relations avec votre conjoint actuel et, dans le cours de cette nouvelle union, vous faites maintenant une demande au moyen du formulaire pour retirer de l'argent du FRV régi par l'annexe 1.1.

Dans ce cas, vous n'avez pas besoin d'obtenir le consentement de votre conjoint actuel en ce qui concerne votre demande. Vous pouvez alors cocher la case de la Partie 3 de la demande qui dit : « J'ai un conjoint, mais la totalité des fonds détenus dans mon **FRV** régi par l'annexe 1.1 a initialement été gagnée par mon ancien conjoint dans le cadre de son régime de retraite, et je suis devenu(e)

titulaire de ces fonds comme suite à la rupture de mon union avec mon ancien conjoint. »

Quiconque fabrique ou utilise sciemment un faux document dans l'intention qu'il soit considéré comme un document authentique commet une infraction criminelle aux termes des articles 366 à 368 du Code criminel fédéral, passible en cas de condamnation d'une peine d'emprisonnement maximale de 10 ans.

Comment remplir la Partie 4 de la demande Consentement du conjoint du titulaire au retrait ou au transfert

Il faut remplir la Partie 4 **uniquement** si vous atteste dans la Partie 3 avoir un conjoint qui consent au retrait ou au transfert de fonds de votre FRV régi par l'annexe 1.1. Dans ce cas, il faut obtenir le consentement de votre conjoint à votre demande.

Rien n'oblige votre conjoint à donner son consentement à votre demande. Toutefois, s'il consent à votre demande, veuillez lui demander de remplir la Partie 4 de la demande en présence d'un témoin (une personne autre que vous) conformément aux instructions fournies à cet effet à la Partie 4. En tant que titulaire, vous **ne pouvez pas** remplir la Partie 4 de la demande.

La Partie 4 ne sera **pas** valide aux fins de votre demande si la signature de votre conjoint qui y est apposée remonte à plus de 60 jours de la date à laquelle l'institution financière la reçoit.

Ce qu'il faut faire après avoir rempli toutes les parties exigées de la demande

Après avoir rempli la demande, veuillez la remettre à l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1.1. Cette institution est tenue de vous remettre un récépissé qui indique la date de réception de votre demande dûment remplie.

Veuillez noter que la Partie 3 (et, le cas échéant, la Partie 4) de la demande ne sera **pas** valide aux fins de votre demande si elle a été signée plus de 60 jours avant la date à laquelle l'institution financière la reçoit.

N'envoyez pas votre demande à la Commission des services financiers de l'Ontario.

Si vous êtes admissible au genre de retrait ou de transfert sur lequel porte votre demande, votre institution financière est tenue de vous verser les fonds ou de les transférer dans les 30 jours de la réception de votre demande dûment remplie.

Veuillez conserver pour vos dossiers ces instructions ainsi qu'un exemplaire de la demande dûment remplie. Vous pouvez également fournir les renseignements suivants au sujet de l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1.1 :

Nom de l'institution financière	Nom de la personne-ressource	Date de présentation de la demande (année/mois/jour)
Adresse postale	Numéro et rue	Bureau
Ville	Province	Code postal
(code régional) Numéro de téléphone (poste)	(code régional) Numéro de télécopieur	



Scotia Capitaux Inc.



CA 114

Placement direct ScotiaMcLeod
 ScotiaMcLeod
 TradeFreedom

Commission des Services financiers de l'Ontario
 5160, rue Yonge
 C.P. 85
 Toronto ON M2N 6L9

Numéro de compte	Code du conseiller
Nom du compte	



Formule 5.1

Demande de retrait ou de transfert de jusqu'à 25 % des fonds transférés à un FRV régi par l'annexe 1.1 présentée à une institution financière

Approuvée conformément à la *Loi sur les régimes de retraite* de l'Ontario, L.R.O. 1990, c. P.8 (LRR)
 Cette formule est exigée par l'Annexe 1.1 du Règlement 909, R.R.O. 1990 (le « Règlement »).

Utilisez le présent formulaire **uniquement** si vous souhaitez présenter à une institution financière une demande en vue de retirer ou de transférer jusqu'à 25 % des fonds transférés à un fonds de revenu viager (FRV) de l'Ontario régi par les exigences stipulées à l'annexe 1.1 du Règlement. Vous **ne pouvez pas** utiliser cette demande pour retirer ou transférer des fonds d'un FRV régi par les exigences stipulées à l'annexe 1 du Règlement ni de tout autre compte immobilisé, ou encore pour retirer ou transférer jusqu'à 25 % des fonds transférés d'un FRV régi par l'annexe 1.1 à un autre FRV régi par l'annexe 1.1 à moins que le transfert dans le FRV d'arrivée ne se fasse aux termes d'une ordonnance émise en vertu de la *Loi sur le droit de la famille* ou d'un contrat familial correspondant à la définition de la Partie IV de cette loi. Veuillez lire les instructions avant de remplir la demande. **Cette demande ne sera pas valide si elle est reçue par l'institution financière qui administre le FRV régi par l'annexe 1.1 plus de 60 jours après la date à laquelle les fonds ont été transférés au FRV régi par l'annexe 1.1. Sachez que des fonds retirés d'un compte immobilisé de l'Ontario ou transférés d'un tel compte vers un compte débloqué peuvent perdre la protection contre les créanciers prévue par la LRR et le Règlement.**
 Après avoir rempli la demande, remettez-la avec tout autre document exigé à l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1.1.

N'envoyez pas votre demande à la Commission des services financiers de l'Ontario.

Partie 1

Renseignements sur le titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1

1. Fournissez les renseignements suivants à votre sujet :

Nom de famille	Prénom	Deuxième prénom	Date de naissance (année/mois/jour)		
Adresse postale		Numéro et rue		N° d'appartement	
Ville		Province		Code postal	
(code régional) numéro de téléphone (poste)		(code régional) numéro de télécopieur		Adresse courriel (facultative)	

2. Fournissez les renseignements suivants sur votre FRV régi par l'annexe 1.1 :

Cette information figure sur le contrat de votre FRV régi par l'annexe 1.1 ou sur les relevés reçus de votre institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.). Vérifiez auprès de celle-ci, au besoin.

Nom de l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1.1
Numéro de contrat ou de compte de votre FRV régi par l'annexe 1.1

Remarque : En vertu de la législation sur la protection de la vie privée, votre institution financière a l'obligation de vous informer des fins auxquelles les renseignements personnels sont collectés, utilisés ou divulgués, et d'obtenir de vous tout consentement préalable nécessaire pour cette collecte, utilisation ou divulgation.

Placement direct ScotiaMcLeod et TradeFreedom sont des services de Placement direct Scotia. ScotiaMcLeod et Placement direct Scotia sont des divisions de Scotia Capitaux Inc. Scotia Capitaux Inc. est une filiale de La Banque de Nouvelle-Écosse et un membre du FCPE. Placement direct Scotia ne donne aucun conseil ni recommandation de placement; les investisseurs sont responsables à part entière de leurs décisions de placement.

MD Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Formule 5.1 - Demande de retrait ou de transfert de jusqu'à 25 % des fonds transférés à un FRV régi par l'annexe 1.1 présentée à une institution financière

Partie 2
Retrait ou transfert de jusqu'à 25 % des fonds transférés

1. À quelle date les fonds visés par la présente demande ont-ils été transférés à votre FRV régi par l'annexe 1.1?

(année/mois/jour)

Remarque : Cette demande ne sera pas valide si elle est reçue par l'institution financière qui administre le FRV régi par l'annexe 1.1 plus de 60 jours après la date à laquelle les fonds ont été transférés au FRV régi par l'annexe 1.1.

2. Quel est le montant qui a été transféré au FRV régi par l'annexe 1.1 à cette date?

\$

3. De ces fonds, quel montant souhaitez-vous retirer ou transférer de votre FRV régi par l'annexe 1.1?

Cochez **une seule** case :

25 % de ce montant.

La somme de _____ \$, laquelle est **inférieure** à 25 % de ce montant.

Inscrivez le montant que vous souhaitez retirer ou transférer. Si le montant demandé ici est supérieur à 25 % des fonds que vous avez transférés à votre FRV régi par l'annexe 1.1 à la date indiquée à la question 1, on considérera que vous avez demandé de retirer 25 % des fonds transférés.

4. Souhaitez-vous retirer la totalité de ces fonds ou transférer la totalité de ces fonds à un REER ou un FERR?

Cochez **une seule** case :

Retirer la totalité des fonds.

Transférer la totalité des fonds à un REER ou un FERR.

5. Si vous désirez **transférer** la totalité de ces fonds à un REER ou un FERR, fournissez les renseignements suivants concernant le REER ou le FERR en question :

Cette information figure sur votre contrat de REER ou de FERR ou sur les relevés reçus de l'institution financière (banque, compagnie d'assurance, etc.) qui administre le REER ou le FERR. Vérifiez auprès de cette institution, au besoin.

Nom de l'institution financière qui administre le REER ou le FERR

Numéro de contrat ou de compte du REER ou du FERR

Remarque : Si les fonds à transférer consistent en des valeurs mobilières identifiables et transférables, communiquez avec votre institution financière relativement à la possibilité de les transférer sous cette forme.

Formule 5.1 - Demande de retrait ou de transfert de jusqu'à 25 % des fonds transférés à un FRV régi par l'annexe 1.1 présentée à une institution financière

**Partie 3
Attestation du titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1**

Veillez lire la définition de « conjoint » au bas de la page ainsi que l'attestation ci-dessous. Cochez ensuite une seule case de l'attestation. Si vous estimez que l'attestation décrit bien votre situation, signez-la et inscrivez la date, **en présence d'un témoin**. Demandez ensuite au témoin d'y apposer sa signature et de fournir les renseignements demandés.

L'attestation ne sera pas valide aux fins de votre demande si elle a été signée plus de 60 jours avant la date à laquelle l'institution financière qui administre votre FRV régi par l'annexe 1.1 reçoit la demande dûment remplie.

Attestation

Je suis titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1 indiqué à la Partie 1 du formulaire et je fais par la présente une demande en vue de retirer ou de transférer des fonds à partir de ce FRV, selon les modalités indiquées dans le formulaire. J'atteste que, à la date de la signature de cette attestation :
(Cochez une seule des cases ci-dessous.)

- Je n'ai pas de conjoint.
- J'ai un conjoint, mais à la date de la signature de cette attestation, je vis séparé(e) de mon conjoint.
- J'ai un conjoint, mais la totalité des fonds détenus dans mon FRV régi par l'annexe 1.1 a initialement été gagnée par mon ancien conjoint dans le cadre de son régime de retraite, et je suis devenu(e) titulaire de ces fonds comme suite à la rupture de mon union avec mon ancien conjoint.
- J'ai un conjoint, et celui-ci consent au retrait ou au transfert de fonds de mon FRV régi par l'annexe 1.1.
(Si vous cochez cette case, votre conjoint doit remplir la Partie 4 de la demande.)

J'atteste également que tous les renseignements fournis dans la présente demande sont exacts et complets.

Je comprends que l'institution financière qui administre mon FRV régi par l'annexe 1.1 peut refuser ma demande si les renseignements qui y sont fournis ne sont ni exacts ni complets.

Je comprends que quiconque fabrique ou utilise sciemment un faux document dans l'intention qu'il soit considéré comme un document authentique commet une infraction criminelle aux termes du Code criminel fédéral.

Date à laquelle le titulaire signe cette attestation en présence d'un témoin (année/mois/jour)

Signature du témoin

Signature du titulaire

Nom du témoin (en caractères d'imprimerie)		
Nom de famille	Prénom	Deuxième prénom

Adresse du témoin	Numéro et rue	N° d'appartement
-------------------	---------------	------------------

Ville	Province	Code postal
-------	----------	-------------

Définition de « conjoint »

Aux fins de la présente demande, vous avez un « conjoint » si vous et une autre personne :

- a) êtes mariés ensemble, ou
- b) n'êtes pas mariés ensemble et vivez ensemble dans une union conjugale de façon continue depuis au moins trois ans, ou dans une relation d'une certaine permanence si vous et l'autre personne êtes les parents naturels ou adoptifs d'un enfant, au sens de la *Loi sur le droit de la famille* de l'Ontario.

Formule 5.1 - Demande de retrait ou de transfert de jusqu'à 25 % des fonds transférés à un FRV régi par l'annexe 1.1 présentée à une institution financière

**Partie 4
Consentement du conjoint du titulaire au retrait ou au transfert**

Il faut remplir la Partie 4 **uniquement** si le titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1 atteste dans la Partie 3 avoir un conjoint qui consent au retrait ou au transfert de fonds du FRV régi par l'annexe 1.1. Le titulaire de ce FRV ne peut pas remplir cette partie.

Si vous êtes le conjoint du titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1 indiqué à la Partie 1 de la présente demande et que l'on vous demande de consentir à cette demande de retrait ou de transfert de fonds du FRV régi par l'annexe 1.1 du titulaire, vous devriez demander conseil à un avocat au sujet de vos droits et des incidences juridiques de la signature du consentement ci-dessous. Rien ne vous oblige à signer ce consentement.

Si vous souhaitez consentir au retrait, veuillez alors lire le consentement ci-dessous. Si vous estimez qu'il décrit bien votre situation, veuillez alors, **en présence d'un témoin (une personne autre que le titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1)**, apposer votre signature, inscrire la date et fournir les renseignements demandés dans le coin inférieur droit du consentement, et demander au témoin d'apposer sa signature et de fournir les renseignements demandés dans le coin inférieur gauche du consentement.

Le consentement ne sera pas valide aux fins de la demande du titulaire si la date qui y est indiquée remonte à plus de 60 jours de la date à laquelle l'institution financière qui administre le FRV régi par l'annexe 1.1 le reçoit.

Consentement

Je suis le conjoint du titulaire du FRV régi par l'annexe 1.1 indiqué à la Partie 1 de la présente demande.

Je comprends :

- a) que le titulaire présente une demande de retrait ou de transfert de fonds du FRV régi par l'annexe 1.1 et qu'il ne peut pas effectuer ce retrait ou ce transfert sans mon consentement;
- b) que je ne suis pas obligé de donner mon consentement;
- c) que tant que les fonds sont détenus dans le FRV régi par l'annexe 1.1, je peux avoir droit de toucher une partie de ceux-ci advenant la rupture de notre union ou le décès du titulaire; et
- d) qu'à la suite de tout retrait ou transfert de fonds du FRV régi par l'annexe 1.1, je peux perdre tout droit de toucher une partie de l'argent retiré ou transféré.

Je consens à la demande de retrait ou de transfert de fonds détenus dans le FRV régi par l'annexe 1.1 présentée par le titulaire.

Je donne mon consentement en signant et en datant le présent consentement en présence d'un témoin.

Date de la signature du consentement par le conjoint du titulaire en présence d'un témoin (année/mois/jour)

Signature du témoin			Signature du conjoint du titulaire		
Nom du témoin (en caractères d'imprimerie) Nom de famille Prénom Deuxième prénom			Nom du conjoint du titulaire (en caractères d'imprimerie) Nom de famille Prénom Deuxième prénom		
Adresse du témoin		Numéro et rue	N° d'appartement	Adresse du conjoint	
Ville	Province	Code postal		Ville	Province